

avant de se faire remettre la carte rouge donnant accès aux divers endroits où l'on exécutait des travaux de défense.

L'enquête poursuivie pendant l'élection complémentaire a révélé que l'entrepreneur des ouvrages de Victoria et des alentours n'avait l'autorisation d'engager que les porteurs de carte rouge. Ce n'était cependant pas une carte de membre de l'association libérale mais un laissez-passer émis par l'assistant de l'adjudant général et quartier-maître général du district militaire n° 11 à Work Point. Cela a été clairement exposé aux électeurs au cours de cette campagne, ainsi que le savent tous ceux qui y ont pris part. Et le ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie) a fort bien expliqué aux électeurs de Victoria qu'un certain secret devait nécessairement entourer les travaux exécutés à Albert Head, à cause de la nature même de ces travaux. Il fut donc décidé qu'autant que possible seuls les hommes qui avaient prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté en s'engageant à servir dans les forces armées du pays seraient admis sur les lieux. L'embauchage fut en réalité réservé aux anciens combattants et aux membres de la milice non permanente. On fit circuler un avis à cet effet dans les corps militaires et les associations d'anciens combattants.

Une chose surprenante à propos de cette accusation, c'est la proportion du nombre des hommes employés par rapport au nombre des électeurs de la circonscription de Victoria. Je tiens à féliciter mes amis de la C.C.F. qui, en dépit de la pitoyable déroute qu'elle avait subie aux dernières élections générales, est rentrée dans la lutte dans Victoria et a augmenté d'environ 390 le nombre des votes donnés en faveur de son candidat. J'ose dire que cela est dû au beau talent oratoire de l'honorable député qui a parlé avant moi (M. Coldwell). Je tiens aussi à féliciter le parti conservateur qui avait un très mauvais candidat mais dont le chef (le très hon. M. Bennett), après un long et pénible voyage d'Halifax au littoral occidental, s'est jeté dans une lutte presque perdue et a réussi à augmenter d'environ 1,700 le nombre de votes accordés au candidat conservateur sur celui des votes accordés auparavant à feu le docteur Tolmie, de vénérée mémoire. Etant donné de tels succès de la C.C.F. et du parti conservateur, on eût pu penser que les libéraux se trouvaient dans une situation désespérée et, dans leur faiblesse, pouvaient juger nécessaire de recourir à des tactiques telles que celles dont on les a accusés. Le parti libéral, qui n'avait gagné que la troisième place aux dernières élections, réussit néanmoins, pour une raison ou pour une autre, à prendre la première place en augmentant le nombre de ses votes non pas de 390 ni de 1,700 mais de trois

mille et quelques centaines. Quel rôle la carte rouge ou la carte de membre de l'association libérale a-t-il pu jouer dans cela? Le nombre total des hommes employés aux travaux de défense à cette époque était de 291, et, à l'exception de quinze techniciens, tous étaient d'anciens combattants ou membres de la milice et recommandés par des succursales de la Légion canadienne, des vétérans de l'armée et de la marine, des vétérans impériaux ou par les commandants du Canadian Scottish, de la 5th C.G.A., du service de l'intendance militaire, de la 17ème compagnie de forteresse ou des réservistes de la marine royale canadienne.

La meilleure épreuve de la valeur de l'accusation portée ici aujourd'hui se trouve dans le vote même des électeurs, car ceux-ci ont voté précisément sur ces faits, puisque toutes les accusations portées dans cette motion l'ont été au cours de la campagne électorale dans Victoria. S'il y a des gens enclins à s'indigner d'accusations du genre de celles dont il est ici question, ce sont bien les anciens combattants de la ville de Victoria. Cependant, le 11 novembre, l'Association des vétérans impériaux, succursale de la ville et du district de Victoria, écrivait à l'honorable Ian Mackenzie, M.P., ministre de la Défense nationale, Ottawa, la lettre suivante:

A une réunion du conseil exécutif de notre association, la résolution suivante a été adoptée et j'ai été autorisé à vous en envoyer une copie:

Attendu que le ministère de la Défense nationale, à propos de l'entreprise d'Albert Head, a adopté une méthode pour la distribution des emplois aux anciens soldats, nous, le conseil exécutif de l'Association des vétérans impériaux de la ville et du district de Victoria, désirons faire savoir que nous approuvons cette méthode et que nous la considérons parfaitement équitable.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,
Le secrétaire,
T. Miller.

Cela se passait avant l'élection. Après l'élection, le ministre reçut la lettre suivante de la légion canadienne de la British Empire Service League, conseil du district de Victoria:

Cher monsieur Mackenzie,

A une réunion du conseil de la ville et du district de Victoria, de la légion canadienne de la British Empire Service League, tenue il y a quelques jours, on m'a chargé de vous transmettre les félicitations les plus sincères ainsi que les vifs remerciements du conseil, à l'occasion de l'entente intervenue entre votre ministère, la Northern Construction Company et le Service de placement du Canada en ce qui concerne l'emploi d'anciens combattants dans l'exécution de l'entreprise d'Albert Head. Les délégués présents ont exprimé leur vive appréciation et émis le vœu que les contrats que votre ministère conclura avec d'autres compagnies dans l'avenir, donneront lieu à la même entente à l'amiable.